Document generated on 05/17/2025 9:34 a.m.

Anthropologie et Sociétés

Michel FOUCAULT, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France*. 1973-1974. Paris, Gallimard, 2003, 393 p.

Jean-François Bert

Volume 28, Number 1, 2004

La (dé)politisation de la culture?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/008595ar
DOI: https://doi.org/10.7202/008595ar

See table of contents

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Bert, J.-F. (2004). Review of [Michel FOUCAULT, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France*. 1973-1974. Paris, Gallimard, 2003, 393 p.] *Anthropologie et Sociétés*, *28*(1), 190–192. https://doi.org/10.7202/008595ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le texte suivant sur la géographie inuit par Béatrice Collignon (p. 35) est un des très bons textes de ce recueil. Elle explore véritablement la dichotomie entre la pensée occidentale, notre façon de voir la géographie, et comment les Inuit perçoivent leur territoire. Le chapitre sur la langue inuit est aussi intéressant quoique un peu court (p. 49).

Le chapitre sur la cosmologie des Inuit offre une perspective intéressante sur la question du chamanisme chez les Inuit (Laugrand, p. 65), mais toujours selon la perspective des Inuit du Nunavut. Les autres textes de cet ouvrage collectif offrent tout de même une qualité d'informations qui démontrent une bonne connaissance du fait inuit. Le texte de Rousseau sur la justice inuit (p. 195) est particulièrement intéressant et dénote encore une fois la différence marquée entre le mode de pensée inuit et celui des occidentaux.

La dernière section de ce livre, intitulée « Francophonies : Émergences » est à mon avis le point faible de ce livre. Comme je le mentionnais plus haut, la francisation des Inuit est loin d'être un fait acquis et cette dernière section tente de convaincre le lecteur du contraire. Il y aussi une tendance plutôt agaçante chez la plupart des auteurs de se dissocier des *Qallunaat*. Ce terme qui signifie « hommes blancs » dans sa signification contemporaine, hommes par qui le malheur arrive, ne semble pas inclure la majorité des auteurs de ce livre.

Daniel Gendron
Institut culturel Avataq
6700, avenue du Parc, app. 400
Montréal (Québec) H2V 4H9
Canada

Michel FOUCAULT, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France*. 1973-1974. Paris, Gallimard, 2003, 393 p.

La parution inédite de ce cours illustre parfaitement les nombreuses recherches entamées par le philosophe dès sa nomination en 1970 à la chaire d'histoire des systèmes de pensée au Collège de France. En revenant sur ce qu'il appelle l'histoire (le terme de généalogie serait sans doute plus adéquat) de la proto-psychiatrie, période relativement courte qui débute en 1838 avec en particulier en France la loi sur l'organisation des hôpitaux psychiatriques et qui se termine avec l'épisode des hystériques de la Salpêtrière, dans la décennie 1860-1870, Michel Foucault confirme ce qu'il avait développé dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), à savoir que ce type d'institution ne relève aucunement du système médical et thérapeutique mais se fonde spécifiquement sur des principes disciplinaires, en particulier avec la figure du psychiatre.

Le pouvoir disciplinaire, qui est sans doute la notion foucaldienne la mieux connue et la plus interprétée, se définit généralement à partir de trois points que ce cours souligne de manière intéressante. Tout d'abord la discipline est une question de lieu. L'asile comme l'hôpital et la prison sont avant tout un espace disciplinaire ; il faudrait plutôt dire que la discipline demande pour fonctionner un dispositif spatial clos sur lui-même. Le fou, le malade et le délinquant sont fondamentalement pour Michel Foucault des corps enfermés. L'espace ainsi

que l'architecture sont à ce titre de véritables opérateurs du pouvoir. La technique disciplinaire, dans son fonctionnement, repose sur un dispositif qui contraint les corps par le simple jeu du regard comme le dispositif panoptique dans le cas de la prison. On comprend d'ailleurs mieux pourquoi ce procédé inventé par Jeremy Bentham est devenu pour Michel Foucault le diagramme d'une société qui s'intéresse au regard.

Dans l'optique foucaldienne, l'asile psychiatrique correspond à un lieu de pouvoir qui établit aussi un véritable corps à corps entre le malade et le médecin. C'est à proprement parler ce corps qui devient pour lui le modèle et le fil directeur de ses analyses portant sur le pouvoir. Véritable surface d'inscription du pouvoir psychiatrique, le corps du fou lui a déjà donné l'occasion, dans son *Histoire de la folie*, de montrer que la rigueur inhumaine avec laquelle on le traite n'a pas disparu avec l'ancien régime ; dans le cas présent, son cours lui permet de souligner qu'une tout autre contrainte existe, celle de la relation aliénante, à savoir la relation entre savoir et pouvoir, entre le psychiatre et ses pratiques thérapeutiques et le patient. Rappelons simplement que, pour le philosophe, le savoir dont se prévalent scientifiques et experts de toutes sortes ouvre sur une relation de pouvoir ; symétriquement, le pouvoir qui est une microphysique, un pouvoir diffus dans l'ensemble de la société, devient indissociable du savoir. Deux corps sont mis en avant dans l'analyse, celui du fou, dans son déchaînement mais aussi celui du psychiatre qui, par sa seule régularité, organise tout le pouvoir de l'asile : « l'asile c'est le corps du psychiatre, allongé, distendu, porté aux dimensions d'un établissement étendu au point que son pouvoir va s'exercer comme si chaque partie de l'asile était une partie de son propre corps » (p. 179). Cette façon de traiter du corps du psychiatre et de sa relation avec le fou est la marque d'une période ou le travail théorique de Foucault trouve encore sa place dans le vaste processus de dénonciation de l'asservissement des corps, dénonciation venant surtout de la critique marxiste qui y voit une institution de classe historiquement variable. En ce qui le concerne, il est évident qu'il considère, jusque dans le milieu des années 1970, le désir de guérir, de réformer ou de rééduquer un individu comme réductible à une ruse de la raison. Ici, le corps des individus assujetti à une discipline (qui exerce une coercition insidieuse du corps dans ses mouvements et attitudes) est de l'ordre d'un corps-machine, d'une anatomo-politique.

Le dernier élément inscrit dans ce cours est l'idée que cette discipline, jouant d'abord dans un lieu clos, se dissémine dans toute la société. Dans ce cas, il apparaît que pour Foucault, ce qu'il appelle l'« effet psy » est une médicalisation de l'existence. L'obsession de la norme et, par extension, de la normalité qui préside à nos sociétés contemporaines trouve elle aussi son point d'origine dans cette période historique de la proto-psychiatrie (1830-1870). Il rappelle d'ailleurs que « tout ce qui est anormal par rapport à la discipline scolaire, militaire, familiale, etc., toutes ces déviations, toutes ces anomalies, la psychiatrie va pouvoir les revendiquer pour elle » (p. 219).

Certes pour Michel Foucault – du moins dans ce cours qui nous offre un état de sa pensée *in statu nascendi* – cesser d'être fou c'est obéir, mais outre ses pages lumineuses sur le panoptique et sur la distinction entre pouvoir royal et pouvoir disciplinaire que l'on retrouve dans *Surveiller et punir*, ce cours lui permet de traiter de l'actualité, en suivant, comme il aimait à le dire, « *les lignes de fragilité d'aujourd'hui* ». Dans le cas de la psychiatrie, la principale ligne de fragilité est celle que tracent les nombreux mouvements anti-psychiatriques qui ont parcouru l'univers social et posé les bases d'une critique du pouvoir du médecin et de la violence inhérente à ce type de relation. Dans un article intitulé « Faire les fous » paru dans *Le Monde* en 1975 à l'occasion de la sortie du film *L'histoire de Paul* de Paul Feret, Michel Foucault reprend cette analyse de l'internement et des pratiques thérapeutiques de la folie en

rappelant l'importance des paroles des médecins et de la discipline de l'asile. Il y aurait une « douceur » de l'asile aujourd'hui, mais cette prétendue douceur passe par l'adjonction de nouvelles règles disciplinaires. Désormais on demande aux patients autre chose, en particulier d'ingérer, d'avaler : « tu avaleras tes médicaments, tu avaleras tes repas, tu avaleras nos soins, nos promesses et nos menaces… ». Le fou continue d'être infantilisé, d'être soumis à une répression physique et morale, mais surtout, d'être contraint à l'enfermement.

Références

FOUCAULT, M., 1961, Folie *et déraison, histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Plon.

—, 1994, « Faire les fous », *in Dits et écrits*. Tome II. Paris, Gallimard.

Jean-François Bert
Université de Metz
Équipe de recherche en anthropologie et en sociologie de l'expertise — ERASE
1, quai du Rimport
57000 Metz
France

Alain BABADZAN (dir.), *Insularités. Hommage à Henri Lavondès*. Nanterre, Société d'ethnologie, 2003, 268 p., réf.

Cet ouvrage consacré à l'itinéraire d'Henri Lavondès rend hommage autant à la personne humaine qu'à la qualité scientifique et pédagogique de notre collègue disparu. Je dis bien « notre collègue », car c'est le premier ethnologue que j'ai rencontré à Paris, venant de ma province strasbourgeoise et qui m'a orienté sur le choix de mon directeur de thèse, Georges Balandier. Rarement un universitaire-chercheur réunit une telle unanimité de la part de ses pairs comme de ses étudiants devenus chercheurs ou universitaires aujourd'hui.

Dès les premières lignes, le ton est donné par ses anciens collègues qui ont formé une équipe de recherche, soudée, sur la côte ouest malgache, dans la région du Bas-Mangoky. Les résultats de ces travaux parus en 1967 sont en totale correspondance avec les différences de personnalités et de formations des membres de cette équipe. De l'économie paysanne malgache du Bas-Mangoky (Ottino) à Bekoropoka (Lavondès), la différence est moins celle d'un regard porté sur la société étudiée, que sur la manière dont certains rapports locaux s'articulent à des rapports plus généraux marqués par la toute nouvelle indépendance nationale en 1958, date des études de terrain. L'ambiance particulière dont parle Paul Ottino était celle de rapports personnels intenses entre chercheurs de l'équipe qui se conjuguait à une implication de nature « existentielle » avec les informateurs rencontrés. Jean-François Barré souligne cette qualité de « présence dans l'absence » qu'entretenait Henri Lavondès avec son terrain quand il en était éloigné. Il « swing » à l'écoute des chansons marquisiennes dit-il et j'ajouterai que son écriture dans « Bekorokopa » traduit bien cette essentialité des concepts choisis pour caractériser cette société en rapport avec son propre mode de fonctionnement. L'évocation nostalgique de ces moments forts de rencontre évoqués par Ottino s'est transformée aujourd'hui en une reconnaissance par la génération qui a suivi de la qualité épistémologique de « Bekorokopa ». À telle enseigne que la récente publication de l'ouvrage de